

Covid 19 - Organisation ADMR

La lutte contre la propagation du virus exige que nous limitions au maximum la circulation, de foyers en foyers, de nos intervenants à domicile.

Ainsi, dans le but **impératif de préserver la santé des bénéficiaires de nos services et celle de nos intervenants à domicile**, l'ADMR de Lozère a pris la décision de suspendre les interventions dites de confort (ménage, accompagnement...) de nos **Services d'Aide et d'Accompagnement A Domicile (SAAD)** pour ne conserver que celles concernant les actes essentiels (lever, coucher, repas, courses, téléassistance... des personnes isolées et fragiles). Il est fait appel à la solidarité familiale pour prendre le relais. Cette décision a été prise en concertation avec les autorités sanitaires (ARS) et le Conseil Départemental qui délivre les autorisations permettant d'assurer les services à la personne auprès des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. Nous remercions ces services publics de leur aide dans la gestion de cette crise, les partenaires avec lesquels nous restons en contact et nos salariés pour leur implication.

Nos Centres de Santé Infirmiers (CSI) et nos Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) poursuivent leurs activités avec dévouement. Pour les SAAD, les permanences sont fermées mais les services administratifs se poursuivent en effectifs réduits. Il est possible de joindre la Fédération aux horaires habituels et de laisser des messages sur les répondeurs téléphoniques des différents bureaux.

Les intervenants à domicile et les animatrices de secteur maintiennent un **lien avec les bénéficiaires** chez qui nous ne nous rendons plus actuellement (ou moins souvent) grâce à des appels téléphoniques réguliers permettant de prendre des nouvelles et d'évaluer l'évolution de la situation des personnes et leur état de santé (physique et moral).

La solidarité s'organise également au niveau des nombreux bénévoles de l'ADMR qui, eux-mêmes confinés, vont dès la semaine prochaine mettre en place un système d'appel téléphonique régulier de convivialité permettant de maintenir un lien social indispensable. Si vous souhaitez devenir bénévoles ADMR contactez-nous.

Mais, afin de pouvoir maintenir nos services le plus longtemps possible, **il est indispensable que notre personnel d'intervention dispose de masques de protection.** Malgré tous nos efforts, nous ne disposons pas d'un stock suffisant. Nous avons lancé un 1er appel au don, nous remercions tous ceux qui nous ont déjà fourni des masques, ce n'est malheureusement pas suffisant.

**Si vous avez des masques, pour sauver les plus fragiles,
faites-en don aux associations d'aide à la personne (ADMR ou PR) :**

04 66 65 37 03 ou info@admr48.org

Pour sauver les personnes fragilisées par l'âge et le handicap, l'ADMR demande solennellement à tous de respecter scrupuleusement les consignes de confinement, de distanciation sociale et les gestes barrières :



Enfin, les autorités doivent très rapidement trouver une solution à la distribution de nourriture.

